COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 31.8.2020
COM(2020) 472 final

ANNEX

ANNEXE

de la

Proposition de décision du Conseil

sur la position à prendre, au nom de l'Union, concernant les amendements apportés aux annexes de l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et au règlement annexé à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

ANNEXE

Proposition	Document de référence	Notification	Objet	Remarques	Position de l'UE
1.	ECE/TRANS/WP.15/249	C.N.274.2020.TREATIES-XI.B.14	Projets d'amendements des annexes A et B de l'ADR	Consensus technique au sein du groupe de travail sur le transport de marchandises dangereuses (WP.15)	Accepter les amendements.
2.	ECE/TRANS/WP.15/249/Add.1	C.N.274.2020.TREATIES-XI.B.14	Projets d'amendements des annexes A et B de l'ADR - Addendum	Consensus technique au sein du groupe de travail sur le transport de marchandises dangereuses (WP.15)	Accepter les amendements.
3.	ECE/TRANS/WP.15/249/Corr.1	C.N.274.2020.TREATIES-XI.B.14	Projets d'amendements des annexes A et B de l'ADR - Corrigendum	Consensus technique au sein du groupe de travail sur le transport de marchandises dangereuses (WP.15)	Accepter les amendements.
4.	ECE/ADN/54	C.N.273.2020.TREATIES-XI.D.6	Projets d'amendements du règlement annexé à l'ADN	Consensus technique au sein du comité d'administration de l'ADN	Accepter les amendements.